

Union Cycliste Le Puy en Velay	Procédures d'Adhésion & de Souscription de Licence
"Ancien Sociétaire"	Âge en 2027 Mineur & Majeur (18 ans et plus)

❖ Tu souhaites adhérer à l'UCPV et souscrire une licence à la Fédération Française de Cyclisme ○ Adhésion à l'UCPV : Chaque sociétaire apporte sa contribution personnelle au fonctionnement du club en s'acquittant d'une cotisation annuelle. ○ Licence FFC : Tu choisis une Licence FFC annuelle (elle sera valable jusqu'au 31/12/2027) – En 2027, tu auras de 5 à 16 ans : Licence "Jeunesse" – En 2027 tu auras plus de 17 ans : Licence selon la catégorie de ton choix
--

❖ Licence FFC annuelle + Adhésion à UCPV	
❖ Tu prépares les pièces annexes	
○ Photo d'identité	○ Carte d'identité
❖ Santé	
➤ Si tu es Mineur : Lors de la <u>procédure</u> décrite ci-dessous, il te sera proposé de répondre à un "Questionnaire de santé" ○ <u>Si toutes réponses NON</u> = La demande de licence est possible ○ <u>Si au moins 1 réponse OUI</u> = Il te faudra fournir un "Certificat médical" ➤ Si tu es Majeur : Lors de la <u>procédure</u> décrite ci-dessous, i Il te faudra fournir un "Certificat médical"	
❖ Tu demandes ta Licence à la FFC	
➤ Tu effectues la transaction informatique de saisie de ta demande, en ligne, sur le site FFC (si tu rencontres des difficultés, nous sommes à ta disposition pour t'aider) ○ Nouveau licencié FFC : Tu ouvres ton "Espace personnel licencié" – <u>Lien</u> : https://licence.ffc.fr/ – <u>Identifiant</u> : Ton numéro NIP (il apparaît sur ta licence) – <u>Mot de passe</u> : (<i>personnel et confidentiel : Si oubli, clic sur "mot de passe oublié"</i>) – <u>Procédures</u> : Tu fais la demande de licence, selon ta catégorie d'âge, en suivant scrupuleusement la procédure – <u>Pièces annexes</u> : Tu les télécharges & tu les insères dans ton espace personnel (si tu ne les as pas déjà fournies ou si tu dois les renouveler)	
❖ Tu demandes ton Adhésion à l'UCPV	
➤ Tu complètes et signes le document "papier" ○ <u>Document</u> : "2027-UCPV-Adhésion-FFC-Licence-DEMANDES" ➤ Tu adresses au club le document et tu fais parvenir ton paiement global au club, par tout moyen à ta convenance, à l'ordre UCPV ○ (<u>Licence FFC annuelle + Cotisation UCPV</u>)	

Sources documentaires	○ Fédération Française de Cyclisme : https://www.ffc.fr/ ○ Union Cycliste Le Puy en Velay : https://www.unioncyclistelepuy.com
UCPV - Banque	IBAN : FR76 1450 6001 9563 7541 7700 011 / BIC : AGRIFRPP845